Documents sauvegardés

Mardi 24 février 2026 à 22 h 31

1 document

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Monde
25 février 2026
Le chiffrage hasardeux du programme de Sarah Knafo pour Paris
Sarah Knafo en a fait un argument majeur de sa campagne pour la mairie de Paris : la candidate Reconquête ! se targue de porter le « projet le plus ambitieux » , « chiffré avec la ... 3

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

Le Monde

© 2026 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news·20260225·LM·202602253×20×21828131048×215

Nom de la source
Le Monde

Type de source
Presse • Journaux

Périodicité
Quotidien

Couverture géographique
Internationale

Provenance
France

Mercredi 25 février 2026

Le Monde

• p. 8

• 1083 mots

Le chiffrage hasardeux du programme de Sarah Knafo pour Paris

Entre des dépenses sous-estimées et des économies parfois irréalistes, la candidate de Reconquête ! présente un projet approximatif

Hélène Bekmezian

Sarah Knafo en a fait un argument majeur de sa campagne pour la mairie de Paris : la candidate Reconquête ! se targue de porter le *« projet le plus ambitieux »*, *« chiffré avec la plus grande rigueur »*. Un *« manifeste pour une ville heureuse »* de 130 pages, rédigé en gros caractères et enrobé dans un livre à la couverture jaune vif, brillante et rigide. Une lecture attentive de cet ouvrage révèle pourtant un chiffrage hasardeux, entre dépenses sous-estimées et économies irréalistes.

L'un de ses projets phares est la construction d'une *« magnifique promenade »* de 2 kilomètres au-dessus des voies sur berge qu'elle compte rouvrir à la circulation automobile. Comme le détaille au *Monde* Bernard Landau, urbaniste et architecte-voyer honoraire de la Ville de Paris (qui l'employait jusqu'en 2014), le projet soulève plusieurs problèmes réglementaires et techniques.

Les rives de la Seine sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, donc protégées, et le projet supposerait *« l'abattage de plus de 100 grands arbres »*. La candidate assure que cela peut être construit *« avec une structure très simple »* : *« un portique appuyé sur une ligne d'arches côté Seine et sur le mur de quai existant côté rue »*. Mais pour M. Landau, *« ce n'est pas possible : ce mur n'est pas destiné à soutenir un portique, à moins de le renforcer »*, d'autant qu'il est *« posé sur l'actuelle voie sur berge, elle-même posée sur des pieux qu'il faudra certainement consolider »*.

Au final, *« la réalisation de ce type d'ouvrage et des travaux annexes peut être estimée dans une fourchette de 5 500 euros à 6 000 euros du mètre carré, hors aléas »*, a-t-il calculé, soit *« entre 165 millions et 180 millions d'euros minimums »*. Bien loin de l' *« impact budgétaire »*annoncé par la candidate : 60 millions d'euros.

Autre mesure centrale de son projet, la création d'un *« jumeau numérique »* de Paris, une maquette dématérialisée permettant *« d'expérimenter des projets sans dépenser un centime, sans gêner les riverains »*. Tel qu'elle le décrit, ce *« jumeau »* représentera *« l'ensemble des bâtiments, des rues, trottoirs, réseaux souterrains, mobilier urbain, arbres, nature des sols, revêtements, données de circulation aux heures de pointe, la journée, le week-end, accidentologie, etc. »* Elle envisage d'y *« ajouter des couches de données économiques, météorologiques et climatiques : l'ensoleillement, le vent, les îlots de chaleur, la qualité de l'air, la pollution, les émissions de CO2, etc. »*

D'autres collectivités ont développé des projets similaires. En 2014, Singapour a lancé Virtual Singapore pour un budget de 73 millions de dollars (62 millions d'euros). En France, Angers Loire Métropole a lancé en 2020 un vaste projet de « territoire intelligent » fondé sur une maquette qui reproduit en trois dimensions les 29 communes de l'agglomération sur plus de 660 kilomètres carrés, connectée à un centre de pilotage. Pour un budget de 127 millions d'euros étalés sur douze ans.

Concernant Paris, il est difficile de faire une estimation précise, mais vu l'ambition de Mme Knafo et la complexité des infrastructures, l'investissement initial prévu de 2 millions d'euros paraît dérisoire. Quand bien même ce *« jumeau »* permettrait, à terme, des économies.

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

Dans une moindre mesure, les coûts de promotion du *« mobilier urbain historique »* semblent assez déconnectés de la réalité des prix. Pour ses *« réverbères intelligents »*, censés détecter les agressions et projeter instantanément une lumière forte sur l'agresseur, elle prévoit 20 millions d'euros chaque année afin d'installer 8 000 unités, soit 2 500 euros par réverbère.

« Erreur de tableau Excel »

Or, rien que pour remplacer un réverbère classique, non connecté, la Ville de Paris débourse déjà, en moyenne, 3 500 euros par pièce. La pose d'une grille de pied d'arbre en fonte est chiffrée à 500 euros dans le projet de la candidate, sachant qu'elle veut en poser 10 000 par an : la mairie de Paris débourse 4 000 euros pour le matériel et l'installation d'une seule unité.

Concernant les réductions de coûts, une des lignes importantes de son tableau budgétaire indique un gain de 125 millions d'euros par an pour d' *« autres économies »*. Dans le chapitre correspondant, elle précise qu'elle prévoit de supprimer *« des programmes municipaux inutiles comme la baignade dans la Seine (47 millions d'euros sur le mandat) ou le fonds agriculture urbaine (18 millions d'euros sur le mandat) »* ainsi que *« les aides à l'achat de véhicules propres (17 millions d'euros sur le mandat), les aides aux commerces d'alimentation durable (24 millions d'euros sur le mandat), les aides au verdissement (23 millions d'euros sur le mandat) »*.

Soit, pour ces mesures, une économie de 21,5 millions par an pendant six ans. Comment expliquer la différence de plus de 100 millions annuels entre les deux économies annoncées ? *« C'est parce que nous n'avons pas tout détaillé dans le livre »*, justifient la candidate et son équipe.

En décrétant un *« moratoire sur le logement social »*, Mme Knafo compte récupérer 273 millions d'euros par an, dont 200 millions en abandonnant les *« acquisitions foncières dédiés au logement social »*. Si c'est bien le montant que l'on retrouve dans les budgets 2025 et 2024, les acquisitions foncières entre 2019 et 2023 étaient en deçà, avec 148 millions d'euros déboursés chaque année. De la même manière, l'arrêt de financement des zones d'aménagement concerté (ZAC) permettrait d'économiser 129 millions d'euros par an : dans les derniers budgets de la Ville, les dépenses de ces ZAC sont chiffrées autour de 75 millions d'euros par an.

Sur une note plus anecdotique, la candidate de Reconquête ! veut *« faire rêver les enfants à Noël »* et *« doubler »* le budget concerné pour l'amener à 1 million d'euros par an. Or, pour les fêtes de fin d'année de 2025, la Ville de Paris a annoncé avoir dépensé… 1,1 million d'euros. Dans le tableau qui liste les économies et les nouvelles dépenses jusqu'en 2036, la ligne *« décorations de Noël »* s'envole curieusement après 2032 à 2, 3, 4 puis 5 millions d'euros. L'équipe de la candidate plaide une *« coquille »*, une *« erreur de tableau Excel »*. Erreur qui compte pourtant dans le calcul final, permettant de *« diviser par deux »* la dette de la Ville dans les prévisions de Mme Knafo, énarque et magistrate à la Cour des comptes.

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.